ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C. 1 N. 28

a Paris ce 16 fev. 1772.

Il seroit, Monsieur, necessaire que j'eusse l'arret du conseil du 7. Xbre 1768 qui autorise M. de Beaumont et M. de Boullogne a faire au nom du Roy l'acquisition des terrains et batimens du college de Bourgogne, Je vous serai sensiblement obligé de vouloir bien me l'envoyer tout de suite.

J'ai l'honneur d'Etre avec un tres parfait attachement, Monsieur, Votre tres humble et tres obeissant serviteur

Delapierre

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 9 d. 49 n° 24

vendoyer rue dargenteuille

ACADEMIE [illegible] MEDECINE

20 17

1e Lvée

A Monsieur

Monsieur Le Blond
Secretaire de Mr Delamartiniere
premier chirurgien du Roy
aux Tuileries